



APPEL A LA GREVE

Des personnels de la Santé, du Social et du Médico-social

Dans le contexte actuel de crise économique, les politiques publiques doivent se tourner vers:

- l'augmentation du pouvoir d'achat
- le développement de l'emploi dans tous les domaines
- la réponse aux besoins sociaux.

Nos secteurs professionnels de la santé, du social et du médico-social sont au cœur de ces enjeux humains de la précarité. Ils nécessitent, pour assumer leurs missions auprès des populations des moyens budgétaires, des moyens humains, de la qualité, de la sécurité, de la proximité, des professionnels qualifiés et reconnus : bref tout un ensemble cruellement déficitaire et mis de côté.

Or paradoxalement dans notre secteur,

- l'état va supprimer 30 000 Emplois dans la Fonction Publique Hospitalière en 2009
- toutes les négociations dans les conventions Collectives sont scotchées
- des plans sociaux sont en cours dans des établissements
- à l'Assemblée Nationale les députés bradent la Santé des Français

Les logiques comptables et concurrentielles qui conduisent les politiques menées dans la santé, le social et le médico-social, doivent être stoppées. Le projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires constitue, en grande partie, une remise en cause du service public hospitalier. La Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2009 organise une asphyxie budgétaire inacceptable de nos établissements (déjà 1 milliard d'euros en 2008 pour les hôpitaux). Cette loi ne doit pas voir le jour.

Dans la poursuite de ces mouvements, l'intersyndicale appelle tous les salariés du secteur à participer massivement à la nouvelle journée nationale de mobilisation interprofessionnelle prévue dans le département.

Le Jeudi 19 mars, tous dans la rue !

RENDEZ VOUS A 11H DEVANT L'ARH

(A coté de la gare de Rennes)

Pour rejoindre ensuite la manifestation interprofessionnelle

Pour le retrait de la loi Bachelot

Pour le retrait du projet patronal de la CCNT 66

Pour l'augmentation des salaires dans le privé comme dans le public

Pour la défense de notre système de santé

Pour la défense des services publics

Pour la défense des statuts et des conventions collectives

Pour l'amélioration des conditions de travail